

**AMAP Fruits des Vergers du Moulin des Noues**  
**Saison automne - hiver 2016-2017**



**Objet**

Le présent contrat règle les modalités de la vente de fruits et produits dérivés entre Les Vergers du Moulin des Noues à Maisdon-sur-Sèvre (44), et les consommateurs de l'AMAP de Pornic..... à qui elle livre ses produits.

**Produits proposés**

**Fruits** Pommes et poires cultivées *selon le cahier des charges AB....* Certifiés par **ECOCERT**  
 Sas F32600

- Fruits conditionnés en plateaux en fonction de la saveur dominante (plutôt acidulée ou plutôt douce).

Exemples de variétés			
Saveur	Pommes	Poires	Masse du plateau
plutôt acidulée	Akane, Reine des reinettes, RubINETTE, Elstar, Boskoop, ReINETTE d'Armorique, Patte de Loup...	Williams, conférence suivant disponibilité	Environ 7 kg
plutôt douce	Akane, Gala, golden Melrose, Fuji, Jubilé...		Environ 7 kg

- Les pommes sont livrées dans l'ordre de maturité des variétés soit : Akane, Reine des reinettes, Elstar, Gala, Boskoop, RubINETTE, Jubilé, golden Melrose, Fuji, ReINETTE d'Armorique, Patte de loup.
- La répartition des variétés de fruits, dans les plateaux, évolue au cours de la saison.
- En fin de saison, le stock de fruits s'épuisant, la distinction entre les 2 types de saveur s'amenuise. **Jus de pomme**
- Trois variétés : nature, pommes-citron, pommes-agrumes-gingembres suivies de pommes-poire.
- conditionné en bouteilles d'1 litre.

**Distribution**

- Lieu et horaires : La Fontaine aux Bretons Pornic 17h à 18h30.....
- Dates : 24 novembre, 22 décembre, 19 janvier, 16 Février, (4 distributions).
- Chaque consomm'acteur doit être adhérent de l'association des AMAP de .....!
- Un consommateur qui ne peut pas venir chercher ses produits s'arrange avec une tierce personne pour les récupérer. A défaut les fruits sont répartis entre les personnes présentes à la fin de la distribution. Aucun remboursement ne sera effectué.
- Les plateaux et les bouteilles vides (**sans les bouchons**) sont à rapporter au producteur à la distribution suivante.

**Modalités de paiement**

- Paiement d'avance des produits : 2 chèques (**1 chèque pour 3 livraisons et un chèque pour une livraison**) ou espèces ou Retz'L (monnaie locale) remis à la signature du contrat.
- Chèques libellés à l'ordre de **Les vergers du moulin des noues**

**Fin de contrat, démission**

- Le contrat expire naturellement au terme de la dernière distribution.
- Un adhérent peut quitter l'AMAP, en cours de saison, et céder son contrat à un remplaçant. Celui-ci est choisi soit sur la liste d'attente de l'AMAP soit trouvé par la personne démissionnaire.

Produit	Saveur	Prix	Nombre par mois	Montant par produit		
Plateaux de fruits	Plutôt acidulée	16 €		16€ x 4 x	=	
	Plutôt douce	16 €		16€ x 4 x	=	
	Acidulée/douce en alternance	16 €		16€ x 4 x	=	
Bouteilles de jus de pomme	Nature	2,40 €		2,40€ x 4 x	=	
	Pomme-citron Pomme-poire Pommes-agrumes-gingembres	2,80 €		2,80€ x 4 x	=	
				<b>TOTAL</b>	<b>=</b>	<b>Nb chèques Ou espèces</b>
						<input type="checkbox"/> 2

**Vu les conséquences de la grêle avec des fruits plus petits et marqués, nous allons faire plus de jus de pommes. Il est possible que le dernier plateau comprenne des fruits et du jus avec un maximum de 4 litres par plateau.**

Fait à ..... en deux exemplaires, le .....

Le consomm'acteur : Nom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Les Producteurs : Maël Sinoir et Marie Paule Dugast

Le Moulin des Noues

44690 Maisdon-sur-Sèvre

Téléphone : 02.40.03.84.32

Portable : Marie Paule 06.65.39.10.10

Maël 06.70.17.29.93

Signature

Courriel : [lesvergersdumoulin@free.fr](mailto:lesvergersdumoulin@free.fr)